



2 jours - 14 heures

Présentiel & Distanciel

Présentiel : 2 150 €

Distanciel : 1 600 €

Objectifs

- Connaître les différents éléments impactant le calcul de la paie en cas de maladie et savoir les contrôler

Public

- Responsables du service paie
- Collaborateurs du service paie
- Contrôleurs de gestion sociale
- Auditeurs internes

Pré-requis

- Connaître les fondamentaux de la paie et/ou de l'audit

Modalités pédagogiques

- Travaux sur **cas pratiques** avec tutoriels
- Mise en place d'un outil de contrôle & appropriation technique
- **Validation des acquis** sur votre environnement paie
- **Assistance téléphonique** post-formation

Profil de l'intervenant

Formateur & consultant expert en paie
Plus de 10 ans d'expérience

Le traitement de la maladie en paie

Connaître les différents éléments impactant le calcul de la paie en cas de maladie, savoir les contrôler et prévenir les risques en cas de contrôle URSSAF

PROGRAMME : ÉTAPE 1 – 1 JOUR

Enseignement 50 % de cas pratiques

Connaître les règles applicables

- Les règles en vigueur
- Les différents types d'arrêt
- Les obligations de l'employeur

Maîtriser la déduction de l'absence en paie

- Les méthodes de calcul de l'absence
- La détermination du taux horaire de l'absence

Savoir calculer le maintien de salaire

- Les règles de maintien de salaire
- Les Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale
- Les Indemnités Journalières de Prévoyance

Savoir intégrer la totalité des données en paie

- Le traitement en paie
- La notion de « strict net »
- Le calcul de la régularisation sur le net
- Les contrôles de cohérence

PROGRAMME : ÉTAPE 2 – 1 JOUR

Accompagnement sur-mesure, Rien qu'avec vous !

Savoir appliquer les règles de la maladie dans l'environnement de votre entreprise

- Validation des connaissances de la première étape
- Confirmation de l'adéquation des règles appliquées dans votre entreprise (CCN, accords...)
- Revue des procédures de traitement de la maladie : de la paie à la comptabilité
- Étude des derniers cas de maladie, accident du travail, maternité... traités dans vos paies
- Aide à la mise en place d'un outil de contrôle dans votre entreprise